



## DECLARATION PREALABLE de l'INTERSYNDICALE des DOUANES SIEGEANT en COMITE TECHNIQUE des SERVICES DECONCENTRES de l'INTERREGION de NANTES

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez à ce **CTSD** de l'interrégion de Nantes auquel, vous aurez aisément compris, nous ne participerons pas plus que celui de la semaine dernière.

Car, enfin, qu'est-ce qui aurait pu changer significativement le paysage douanier, depuis le 04 février 2014, qui pourrait infléchir notre position?

Vous avez essayé, aux 120 collègues venus vous demander des informations sur votre déclinaison du PSD 2018 dans notre interrégion, d'expliquer les motifs néo-libéraux qui vont leur pourrir la vie ainsi que celle de leurs familles, dans les années qui viennent.

Or, force est de constater, qu'au détour de certains de vos propos les schémas se font de plus en plus précis et ne sont pas de nature à rassurer les collègues.

Ce comité technique se tient alors qu'une majorité de françaises et de français paie très cher les choix faits par M. Hollande et son gouvernement pendant que le patronat exulte.

Ainsi s'engage avec le patronat Français la construction du «pacte de responsabilité» qui se caractérise notamment par:

- la diminution des prélèvements obligatoires pour les entreprises;
- un effort d'économies, inouï, par une baisse des dépenses publiques de plus de 50 milliards d'euros.
- notre ministre Cazeneuve s'est déjà félicité du gel du point d'indice des fonctionnaires, de la division par deux des mesures catégorielles et des baisses d'effectifs dans les ministères jugés non prioritaires;
- la suppression des cotisations sociales patronales destinées à la branche famille.

Tous ces cadeaux au patronat s'ajoutent aux 200 milliards d'euros d'aides fiscales et sociales déjà effectives.

Cet argent public est dépensé sans aucun contrôle ni aucune évaluation contradictoire.

Mais c'est aussi le transfert du financement de la politique familiale au budget de l'État, ouvrant la porte à la fiscalisation de la protection sociale...et de cela nous ne pouvons qu'y être totalement opposé.

Manque plus que la tirade sur le prélèvement de l'impôt à la source et la boucle sera bouclée.

Alors que nous galopons derrière les fraudes fiscales en tous genres et que nous ne sommes pas près de les rattraper, nos ministres estiment que nous ne faisons toujours pas partie des administrations ou ministères prioritaires.

Nous savons fort bien, que nous sommes les fonctionnaires ciblés pour faire partie des variables d'ajustements, devant combler les milliards d'euro dilapidés auprès du MEDEF.

Là aussi même morgue, même cynisme.

Pourtant, la convocation par l'intersyndicale douanière, d'États généraux de la Douane le 18 septembre au CESE à Paris a permis de créer les conditions d'un véritable débat public sur l'efficacité de l'intervention de la Douane en matière de contrôle de la loyauté et de la régularité des échanges, de sauvegarde et de protection des populations et de lutte contre les fraudes et des trafics illicites.

Nous avons enfin entendu un langage simple qui ne peut que redonner son entité à la maison Douane, en lui demandant de reprendre sa place de régulateur du commerce international, avec les pouvoirs régaliens, mais certainement pas ceux des libéraux, qui brandissent le Code des Douanes Communautaire, comme la clé du paradis libéral.

Depuis maintenant quelques années, pour faire face à toutes ces facondes gouvernementales, l'intersyndicale douanière **demande un moratoire sur:**

- les suppressions d'effectifs,
- les fermetures de site et/ou de structures,
- la baisse des crédits de fonctionnement.

Depuis quelques temps déjà, nous interpellons, sur l'ensemble du territoire interrégional, les élus de tous bords, de tout poil, les enjoignant de poser les questions qui égratignent le long fleuve tranquille de nos ministres.

D'une part ça leur permet de mieux comprendre les rôles de la Douane Française, parfois de les découvrir, ce qui nous agace beaucoup, mais au moins ils n'ont pas d'apriori, eux.

D'autre part, ils sont complètement dans leur rôle d'élus de la Vème République, faire remonter par une autre filière, auprès des tenants de l'exécutif, les revendications d'une corporation.

Pensez-bien, que nous n'allons pas boudier notre plaisir à vulgariser le plus largement auprès des élus, des médias, nos arguments pour redonner la véritable place à la Douane, sur l'échiquier politique, économique, social et environnemental, car nous avons des propositions alternatives à faire valoir, nous ne sommes pas dans la pensée unique, voire dans la pensée inique.

C'est un levier que nous allons continuer à actionner et croyez-nous, vous n'aurez pas à faire à des ingrats, nous aussi nous pouvons soulever des troupes pour aller au combat du PSD 14/18.

Ce combat nous le poursuivrons tout au long des semaines qui nous séparent du 20 mars 2014, date du Printemps douanier à Paris pour une grande manifestation, pour finir en rassemblement devant Bercy, siège de nos ministères.

L'inquiétude des personnels est grande devant les silences ministériels actuels, quant à la nécessaire priorisation dans l'action publique, de la restauration d'un service public douanier de qualité disposant de moyens à la hauteur des réels enjeux de protection de notre espace national, des entreprises et, bien évidemment, de nos concitoyens.

A Bercy et quelles que soient les directions, les agents et leurs organisations syndicales ont eu l'occasion, à maintes reprises, de dire tout le bien qu'ils pensaient de la REATE (action en cours à la DGCCRF), de la MAP, des plans stratégiques, des mutualisations des fonctions supports et de leurs conséquences sur l'emploi et l'exercice des missions.

Le projet organisationnel du PSD (Projet Sans Douanier), ne peut avoir comme but principal, voire comme but unique, de promouvoir une concentration des services n'ayant comme seule justification que la légitimation sans fin des fermetures de services.

Pour les personnels et leurs organisations syndicales, l'heure n'est pas au découragement... bien au contraire, car depuis 20 mois, nous agissons dans une démarche unitaire, et tout sera mis en œuvre pour que les revendications des personnels soient enfin entendues et satisfaites!

Alors, le 20 mars prochain, nous nous mobiliserons encore une fois et quelle que soit la forme que prendra notre action, nous nous battons jusqu'au bout, pour faire plier les responsables de cette atteinte aux missions de la Douane.

En conséquence, nous quittons ce Comité Technique.

*L'intersyndicale douanière interrégionale.*

Nantes le 13 février 2014